



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville qui se tiendra le 14 juin prochain à 20h, à l'hôtel de ville situé au 121 rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N^o DM 2022-002

Propriétaires : 9165-3873 QUEBEC INC.

Adresse : 34, rue Rogel-Lamoureux

Zone : C-201

Nature de la demande : La présente demande vise à rendre conforme une construction implantée à 8,87 mètres de la limite avant, alors que la réglementation prévoit une marge avant minimale de 9 mètres.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 30^e jour de mai 2022.


James L. Lacroix
Directeur général et greffier-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télec. : (450) 245-7824